

La Ville de Toulon propose différentes activités périscolaires aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.



L'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) périscolaire municipal est un accueil organisé par la Ville de Toulon pour les enfants inscrits dans les écoles publiques situées sur son territoire.

L'ALSH périscolaire couvre quatre temps, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires :

- L'accueil du matin, de 7h30 à 8h30,
- Le temps méridien, avec la restauration scolaire, de 11h30 à 13h30,
- et, le soir, l'accueil périscolaire de 16h30 à 18h.

Depuis la rentrée scolaire 2012, un dossier unique permet d'inscrire les enfants aux activités gérées par la Direction de l'Éducation :

Pour l'inscription des enfants à la restauration scolaire et/ou aux accueils périscolaires du matin et du soir, il suffit de se procurer ce dossier d'inscription :

- Sur notre site internet en cliquant [ici](#).
- Auprès du Directeur d'ALSH de l'école.
- Auprès de la Direction Education, Les Lices Bât D, 256 Avenue de la Victoire.

Une fois complété et accompagné des pièces jointes, le dossier est à remettre:

- À la régie du secteur dont dépend votre école.
- Par mail avec les pièces jointes en format de type "pdf" directement sur la boîte mail de la régie concernée.

En savoir plus

[Inscrire son enfant à la restauration scolaire et / ou aux activités périscolaires](#) [1]

Contacts -

➤ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [2]

Mairie de Toulon
Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <http://www.toulon.fr/node/2821>

[2] <https://www.toulon.fr/annuaires>